

Vous n'avez jamais eu le cœur brisé en apercevant la tristesse dans les yeux de votre chien lorsque vous devez partir travailler ? Dans de plus en plus d'entreprises, il est désormais possible de venir travailler avec son chien !

La place d'exception du chien chez les Français



Le chien occupe une place privilégiée dans la société française. Selon le rapport [« Les français et le chien »](#) [1] mené par Consumer Science & Analytics (CSA) pour La Centrale Canine, sur un panel de 1 006 personnes interrogées, **84 % d'entre elles aiment les chiens**. En effet, un tiers des répondants possèdent au moins un chien et 3 sur 4 ne se voient pas vivre sans. Au quotidien, ils sont emmenés à pratiquer les activités suivantes en compagnie d'un chien :

- La promenade ou la marche pour 71 % d'entre eux.
- Le frisbee, 11 %.
- La chasse, 6 %.

Fidèle, joviale, affectueux et vecteur de liens sociaux sont des qualités qui font de lui [le meilleur ami de l'Homme](#) [2].

Depuis des milliers d'années, le chien domestiqué nous accompagne où que l'on aille. Cependant, il a été constaté que de plus en plus de personnes laissent leurs chiens seuls à la maison lorsqu'elles vaquent à leurs occupations extérieures. C'est en partant de l'un de ces constats qu'est né le « **take your dog to work day** » traduit en français par : « **emmenez votre chien au travail** ».

« Take your dog to work day »

Né aux États-Unis en 1999, le [« take your dog to work day »](#) [3] a été lancé par **Pet Sitters International**. Cette journée a pour objectif à la fois de **rétablir le lien entre le chien et l'Homme** en encourageant les employeurs à permettre à leurs salariés propriétaires de chien d'emmener ce dernier au travail, mais aussi de **célébrer les chiens de compagnie et d'encourager les adoptions**.

Cette initiative est très peu présente en France, **seulement 7 % des employeurs acceptent la présence des chiens sur le lieu de travail**. Différents facteurs peuvent expliquer cette réticence :



- L'hygiène.
- Les allergies.
- La sécurité.
- Le confort des salariés et des chiens.
- Les personnes qui craignent les chiens.
- Les personnes pouvant plus se focaliser sur le chien que sur leur travail.

Cela n'empêche pas **39 % de Français d'estimer que les chiens devraient être davantage acceptés au travail**. Nombreux sont ceux qui en voient les [avantages](#) [4], en voici trois :

Plus de bonheur dans son travail

Depuis 2003, [les salariés de la société Purina](#) [5] peuvent venir avec leur chien. Selon eux, **1/3 de leurs salariés se disent heureux et attestent d'une meilleure santé depuis la présence des chiens aux bureaux**. La présence du chien apporte une perspective plus positive de leur travail et aide à **favoriser un meilleur équilibre entre les vies professionnelle et personnelle**.

Une meilleure santé

Le monde du travail peut être très stressant. Il a été attesté que la présence du chien permet de faire régulièrement des pauses à travers des moments de caresses, des moments de jeux... Mais également de créer un climat plus détendu. En effet, deux hormones contribuant à réduire les effets du stress peuvent être libérées en leur présence : l'ocytocine et l'endomorphine. Selon l'étude de la société Purina, **37 % des propriétaires de chiens estiment que leur présence aide à réduire le stress au travail**.

Davantage de cohésion d'équipe

Le chien est un **vecteur de lien social et de communication**. Il permet d'[enclencher la discussion avec autrui](#) [6] et de **multiplier les interactions entre collègues**.

Et qu'en est-il pour les chiens au bureau ?

Ils ne seront plus seuls ! Aller travailler avec son chien permet de passer davantage de temps avec lui, de renforcer le lien entre son propriétaire et lui et également de le **sociabiliser au sein d'un autre environnement, important dans son éducation**.



Nous avons recueilli [le \[7\]témoignage d'Éric et Jean-Christophe \[7\]](#), qui attestent que travailler en présence d'un chien est très valorisant.

Éric est famille d'accueil de chiens guides d'aveugles depuis près de 6 ans. Pour lui, gestionnaire au sein d'un collège, **l'éducation d'un chien guide se poursuit même sur le lieu de travail**. Pour les élèves, en plus du rôle de **confident** qu'a le chien, il a le don de les **apaiser lorsqu'ils sont énervés, tristes ou renfermés**. Pour les collègues d'Éric, parfois **confrontés à des périodes de stress, la présence d'Uron leur permet de se détendre et de développer leur bienveillance**.

« Accepter qu'Éric vienne travailler avec un chien guide en éducation a été une évidence. [...] j'ai saisi cette opportunité. Je parle d'opportunité car avoir un chien guide en éducation au travail est une expérience hyper positive, c'est à la fois un vecteur de bienveillance et d'apaisement. [...] Sa présence crée une diversion. Avec Uron, on décomprime et on sort du contexte du travail. »

- Jean-Christophe, directeur de l'établissement scolaire Albert Calmette à Limoges.

Pour rappel, les chiots en famille d'accueil bénéficient des mêmes droits d'accès que les chiens guides, entre autres dans les lieux permettant une activité professionnelle.

Entre le bien-être ressenti par la présence du chien, des meilleurs liens sociaux, ... la vie au travail serait plus agréable. Néanmoins, aller travailler avec son chien est une décision qui se discute avec l'employeur et l'ensemble de la structure. L'employeur a des règles à mettre en place pour que l'accueil des chiens se passe au mieux, autant pour eux que pour l'ensemble des salariés. **Et vous, si vous aviez la possibilité de travailler avec votre chien, le feriez-vous ?**

URL source: <https://www.chiensguides.fr/actualites/travailler-avec-son-chien-de-compagnie>

Liens

[1] <https://csa.eu/news/le-chien-un-animal-de-bonne-compagnie-au-coeur-de-la-vie-des-francais/#:~:text=C'est%20ce%20que%20r%C3%A9v%C3%A8lent.partager%20leur%20vie%20avec%20eux> [2] <https://www.chiensguides.fr/node/1365> [3] <https://www.petsit.com/takeyourdog/> [4] https://www.news.vcu.edu/article/benefits_of_taking_fido_to_work_may_not_be_far_fetched [5] <https://www.purina.fr/nos-engagements/pets-at-work-animaux-au-travail> [6] <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/08927936.2017.1270595> [7]



<https://www.chiensguides.fr/node/1423>